SOCIÉTÉ D'ASSURANCE
PUBLIQUE DU MANITOBA

mpi.mb.ca
C.P. 6300, Winnipeg (MB) R3C 4A4
À Winnipeg : 204 985–7000
Sans frais : 1 800 665–2410
Service de relais vidéo (SRV) : 204 985–8832

Demande de permis d'immatriculation temporaire

Instructions

1. Veuillez télécopier la page suivante du formulaire ainsi que les documents requis au : **204-985-3525**
2. Les frais applicables seront imputés à votre compte de la Société d'assurance publique. Ils peuvent être payés comme suit en vous rendant chez un agent Autopac ou à un des centres de services de la Société d'assurance publique ou en utilisant l'option de paiement en ligne par carte de crédit sur le site mpi.mb.ca.
3. Nous vous enverrons par télécopieur un formulaire de demande que vous devez signer, dater et nous renvoyer par télécopieur.
4. Une fois que nous aurons reçu votre formulaire de demande dûment signé, nous vous enverrons un permis par télécopieur. **Un permis d'une durée maximale de sept jours peut être délivré par télécopieur.**
5. Pliez le permis en deux suivant le pointillé, puis pliez-le de nouveau dans l'autre sens. Apposez le permis à l'intérieur du véhicule sur le coin inférieur droit du pare-brise. Faites en sorte que la date d'expiration et le cachet de validation se voient de l'extérieur

Heures d'ouverture – **Du lunde au vendredi :** de 7 h 30 à 19 h **Les samedis :** 8 h 30 à 16 h 30 **Dimanche :** Fermé

Coordonnées

Prénom et nom de famille au complet :					
Numéro de client de la Société ou numéro de permis de conduire :					
N° de téléphone :		Autre n° de téléphone :		N° de télécopieur :	

Permit Information

Date souhaitée de mise en vigueur du permis (jj/mm/année)?					
Date souhaitée d'expiration du permis (jj/mm/année)?					
Un justificatif est nécessaire :					
Point de départ (ville, province/État) :					
Destination (ville, province/État) :					
Année du véhicule :		Marque :		Modèle :	
Numéro d'identification de véhicule (n° de série) :					
Poids total en charge du véhicule en kilogrammes (s'il s'agit d'un camion) :					
Valeur déclarée en dollars canadiens (s'il s'agit d'une caravane, d'une autocaravane ou d'un motocycle) :					

Documents requis

Origine du véhicule : Canada

☐ Acte de vente signé et daté par l'acheteur et le vendeur

☐ Un des documents suivants :

- Description du véhicule neuf
- Document de transfert de propriété

☐ Certificat d'inspection/Certificat d'inspection de l'intégrité de la carrosserie (le cas échéant, seulement)

Origine du véhicule : Etats-Unis

☐ Acte de vente signé et daté par l'acheteur et le vendeur

☐ Un des documents suivants :

- Certificat d'origine délivré par le constructeur
- Certificat de titre (recto et verso)

☐ Certificat d'inspection/Certificat d'inspection de l'intégrité de la carrosserie (le cas échéant, seulement)

TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE REMPLIS AU COMPLET ET SIGNÉS AUX ENDROITS REQUIS.
Il faut environ une heure pour traiter une demande pourvu que nous recevions toute la documentation pertinente.
On traitera le jour même les demandes reçues avant 18 h du lundi au vendredi et avant 16 h 30 le samedi.